

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2360

Société :

R.A.M

Retraite'

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MARHABOU

M'HADDE

Date de naissance : 22-10-50

Adresse : C.A.S.A

Tél. : 0522507442

Total des frais engagés : 1365,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/02/2013

Nom et prénom du malade : MARHABOU M'HIBA Age : 19

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Allergie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 1/1/2013

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-030706

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2360

Nom de l'adhérent(e) : MARHABOU

Total des frais engagés : 1365,00

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/2/2020	+ 13	K 30	+ 300.0H 600.0H	Abdelaziz AIT Professeur des Maladies Hépatologiques et Gastro-entérologiques Hôpital des Casablanca 03.02.2020

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	26/02/20	465,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ostéodensitométrie.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram shows a dental arch with 16 numbered teeth (1 through 8 on each side). The teeth are arranged in four rows: upper and lower incisors, upper and lower molars. The diagram includes directional labels: 'H' at the top, 'B' at the bottom, 'D' on the left, and 'G' on the right. Arrows point from each label to a specific tooth: 'H' to the upper central incisor, 'B' to the lower central incisor, 'D' to the upper first molar, and 'G' to the lower first molar.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

Professeur Abdelaziz AICHANE

Spécialiste en pneumologie-Allergologie

Cabinet des explorations pneumologiques et allergologiques

Asthme et Maladies Allergiques tests cutanés Allergologiques

Désensibilisation Explorations Fonctionnelles Respiratoires

Bronchoscopie Thoracoscopie Sevrage tabagique



الدكتور عبد الحفيظ عيشان

أستاذ جامعي سابق بكلية الطب

و مستشفى 20 غشت الدار البيضاء

أخصائي في أمراض التنفس والحساسية

الضيق وأمراض الحساسية خاليل الحساسية العلاج المناعي

تشخيص الوظائف التنفسية تشخيص الشخير الإلقاء عن التدخين

26/02/2020

Casablanca, le :

MARHABOU HIBA

- Seretide aérosol 125µg/25µg
2 dose, matin, soir, pendant 2 mois
- Avamys 2,75 µg
1 dose, soir, pendant 2 mois

15,00

465,00

63, Bd Brémond 20150
PHARMACIEN MATERIALE
PHARMACIE EL MOSTAFA
Tél: 05 22 22 03 03

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 115,00 DH
ID : 637121
6 118001 142262

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 175,00 DH
ID : 629886
8 118001 141869

Abdelaziz AICHANE
Professeur
Pneumo-Allergologie
0, Rue des Hôpitaux
05.22.22.03.03 - CASABLANCA

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV : 175,00 DH
ID : 629886
6 118001 141869

40. شارع المستشفيات. الطابق الأول. رقم 5 قبلة مصلحة 28 - مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

40, Rue des hôpitaux. 1er étage N°5 en face pavillon 28 - hôpital Ibnou Rochd - Casablanca

الهاتف : 05 22 22 03 03

Professeur Abdelaziz AICHANE

Spécialiste en pneumologie-Allergologie

Cabinet des explorations pneumologiques et allergologiques

Asthme et Maladies Allergiques tests cutanés Allergologiques

Désensibilisation Explorations Fonctionnelles Respiratoires

Bronchoscopie Thoracoscopie Sevrage tabagique



الدكتور عبد الحفيظ عيشان

أستاذ جامعي سابق بكلية الطب

و مستشفى 20 غشت الدار البيضاء

أخصائي في أمراض التنفس والحساسية

الضيق وأمراض الحساسية خاليل الحساسية العلاج المناعي

تشخيص الوظائف التنفسية تشخيص الشخير الإلقاء عن التدخين

26/02/2020

Casablanca, le :

Facture

MARHABOU HIBA

Acte	Honoraire
EFR SPIROMETRIE K30	600.00 Dh
Consultation	300.00 Dh
Total	900.00 Dh

Arrêté la présente facture à la somme de :
900.00 Dirhams

Dr Abdelaziz AICHANE
Professeur
Pneumo-Allergologie
40 Rue des Hôpitaux
Tél : 05 22 22 03 03 - CASABLANCA

40, شارع المستشفيات. الطابق الأول. رقم 5 قبلة مصلحة 28 - مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

40, Rue des hôpitaux. 1er étage N°5 en face pavillon 28 - hôpital Ibnou Rochd - Casablanca

الهاتف : 05 22 22 03 03

Professeur Abdelaziz AICHANE

Spécialiste en Pneumologie-Allergologie

Exploration Fonctionnelle Respiratoire

40 Rue Hopitaux 1er étage n°5 Tél: 0522220303

Date: 26/02/2020

Température ambiante:

21 °C

Technicien :

Temps: 15:41

Pression ambiante:

1021 hPa

Humidité ambiante :

64 %

Nom : Hiba Marhabou

Taille: 163 cm

Age: 19 Ans

Date Naissance: 23/07/2000

ID: HibMar23072000

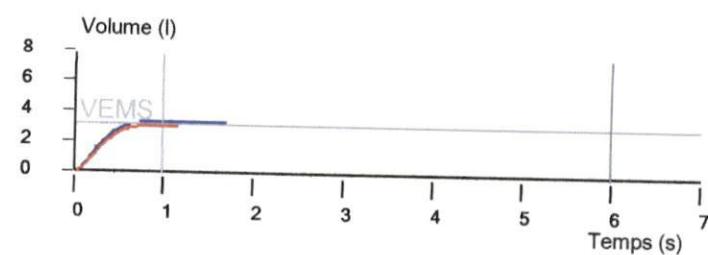
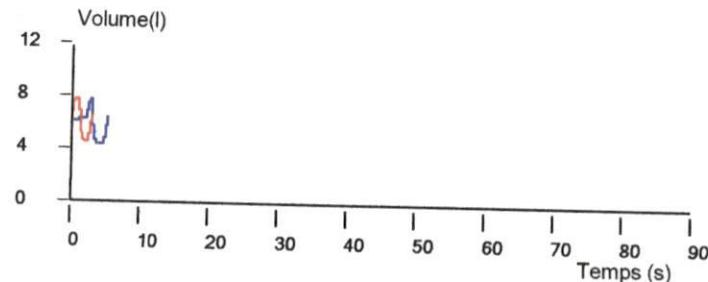
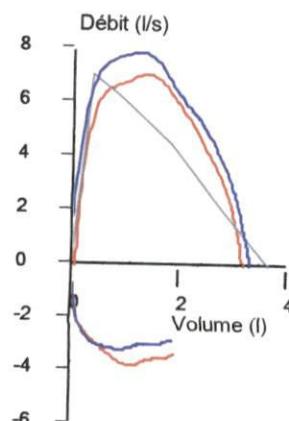
Poids: 55 kg

Genre: Féminin

BMI: 20,7 kg/m²

Medication: Post: Salbutamol

SPIROMETRIE



Paramètre	Unité	LLN	Ref	ULN	Pré	%Ref	Post	%Ref	%Pré	ZScore
CV	l	2,97	3,67	4,36	3,34	91	3,23	88	-3	
CI	l		2,32		3,34	144	3,23	139	-3	
VC	l				1,60		1,84		15	
VRE	l		1,33		0,00		0,00			
Paramètre	Unité	LLN	Ref	ULN	Pré	%Ref	Post	%Ref	%Pré	ZScore
VEMS	l	2,59	3,21	3,84	3,34	104	3,23	100	-3	
CVFex	l	2,97	3,68	4,39	3,34	91	3,23	88	-3	
VEMS/CVF	%	74	84	95	100		100		0	
DEP	l/s	5,62	7,11	8,59	7,93	112	7,11	100	-10	
DEM25	l/s	1,06	2,20	3,33	5,03	229	4,66	212	-7	
DEM50	l/s	2,72	4,53	6,34	7,35	162	6,94	153	-6	
DEM75	l/s	4,00	6,22	8,44	7,71	124	6,67	107	-13	
DEM 25-75	l/s	2,71	4,11	5,51	6,83	166	6,31	154	-8	
tex	s				1,1		1,6		45	

Commentaire: Exploration Fonctionnelle Respiratoire Normale

Professeur Abdelaziz AICHANE

Dr Abdelaziz AICHANE
Pneumo-Allergologie
40 - Rue des Hôpitaux
Tél. : 0522220303 - CASABLANCA